

2
0
2
3



RAPPORT ANNUEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

Message du président	1
Message du directeur régional	2
Mission et portrait de la Fédération	3
Territoire de la Chaudière-Appalaches	4
Instances de la Fédération	5
Membres du conseil d'administration de la Fédération au 31 juillet 2023	6
Représentations	7
Comités internes 2022-2023	8
Protection du territoire agricole, aménagement et environnement	9
Développement de l'agriculture	12
Politiques et programmes agricoles	14
Prévention	15
Vie syndicale, communications et valorisation	16
Centre d'emploi agricole	18
Personnes-ressources au 31 juillet 2023	20
Suivi de la résolution 2022	22
Procédure des assemblées délibérantes en séance plénière	23



L'année 2023 n'aura pas été de tout repos en Chaudière-Appalaches, autant pour les producteurs et productrices de la région que pour toute l'équipe de la Fédération. Elle marquera sans aucun doute un chapitre de notre histoire, mais pour de tristes raisons, je le crains. La météo désastreuse a causé d'importantes pertes pour plusieurs d'entre nous, puis la fermeture définitive de l'usine Olymel de Vallée-Jonction.

Ce printemps, dame Nature a d'abord donné du fil à retordre à nos acériculteurs et acéricultrices. Les températures trop chaudes ont sérieusement compromis la saison des sucres. Tous s'entendent pour dire qu'il s'agit de l'une des pires récoltes connues ces dernières années. Le temps chaud et sec s'est ensuite poursuivi, nuisant considérablement à la période des semences. À la mi-juin, les pluies diluviennes se sont mises de la partie, mettant en péril plusieurs productions. Résultat : la quantité et la qualité des récoltes se sont vues lourdement affectées.



Bien qu'on ne puisse pas contrôler les aléas de la nature, des moyens sont à notre portée pour atténuer ses contrecoups. Toutefois, comment pouvons-nous faire face aux transformateurs de nos produits, qui ne cessent d'acheter leurs concurrents, s'appropriant ainsi le quasi-contrôle des différents marchés de notre industrie? La question mérite d'être posée. Les éleveurs de porcs et les producteurs forestiers sont deux exemples flagrants de ce phénomène sans cesse grandissant, et qui ont dû céder leurs produits sous le coût de production. Tout comme vous, je ne sais pas si nous sommes au bout de nos surprises, mais à bout de souffle, plusieurs le sont très certainement. Le moment est peut-être venu de retourner à nos livres d'histoire pour nous remémorer quelques leçons du passé. Pour l'instant, tâchons de faire preuve de résilience. Dans l'adversité, elle s'avère le meilleur remède pour regarder l'avenir du bon côté.

Quant à l'équipe de la Fédération régionale, elle a travaillé avec entrain, afin de mettre à l'avant-plan les intérêts des membres, notamment en participant à plusieurs activités majeures auprès de différentes instances gouvernementales.

Le Comité d'aménagement, d'environnement et de zonage (CAEZ) a d'abord pris part aux travaux d'orientations gouvernementales en aménagement du territoire, communément appelés les OGAT. Ce même Comité a aussi participé à la consultation sur la *Loi de la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA) ainsi qu'à des séances de cocréation pour le Règlement des activités agricoles sur les exploitations agricoles (REA). Bref, nos employés n'ont pas chômé. J'ai encore eu l'occasion de les voir à l'œuvre. Sachez que notre équipe est dédiée à notre cause et cherche constamment les meilleures solutions pour les producteurs et les productrices de la région.

Comme président de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, je continue à m'investir à 100 % dans les activités syndicales, et ce, à mon grand plaisir. C'est pourquoi je tiens à remercier ma famille, sans qui je ne pourrais m'impliquer autant dans les activités de l'Union. Comme on le dit parfois dans notre jargon, se sont eux qui veillent aux grains pendant mon absence. Merci à toute l'équipe d'employés de la Fédération régionale et du SCF Conseils, qui compte maintenant tout près de cent personnes. Merci également à toutes les personnes élues, aux membres du conseil d'administration et du conseil exécutif. Vous êtes tous et toutes des gens dévoués ayant la cause de l'UPA à cœur.

*Le président
James Allen*

Dans la mouvance... Et garder le cap!

D'année en année, les dossiers et les enjeux du monde agricole se présentent sous différents angles et requièrent, sans relâche, les énergies de notre organisation et l'implication de nos membres.

En plus de valoriser notre secteur d'activité à prendre notre place sur les marchés, les enjeux liés à la montée inflationniste, aux conditions climatiques, à l'enca-drement réglementaire de la pratique de l'agriculture et à l'accessibilité aux terres en culture sont particulièrement présents ces temps-ci.

La mission de notre Union de promouvoir, défendre et développer les intérêts des producteurs et productrices agricoles demeure le fondement et donne un sens aux actions des représentants et représentantes de l'Union et du personnel de la Fédération.

Au cours du dernier exercice financier, la Direction de la Fédération a porté une attention particulière à l'atteinte de ses objectifs, en réévaluant ses façons de faire à l'interne.

À la lumière d'un diagnostic organisationnel, dont les résultats ont été partagés avec les parties concernées, des démarches ont été entreprises : un organigramme opérationnel a été mis en place, des formations ont été organisées et une démarche participative est en cours, afin de revoir et d'optimiser autant nos outils de travail que nos processus. L'objectif demeure toujours le même, soit de fournir des services à la hauteur des attentes des producteurs et productrices agricoles, des groupes affiliés, de même que des instances.

Malgré le contexte de mouvance que la démarche génère, nous maintenons le cap sur les intérêts de nos membres! Ce rapport est en mesure d'en témoigner.

Bonne lecture!

Le directeur régional
Roch Poulin

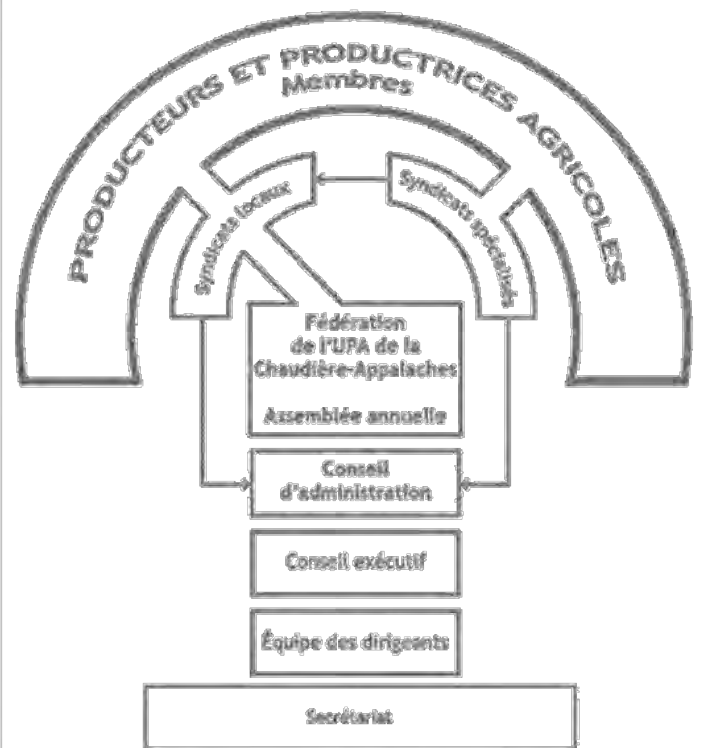


MISSION ET PORTRAIT DE LA FÉDÉRATION

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches a pour mission l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, particulièrement de :

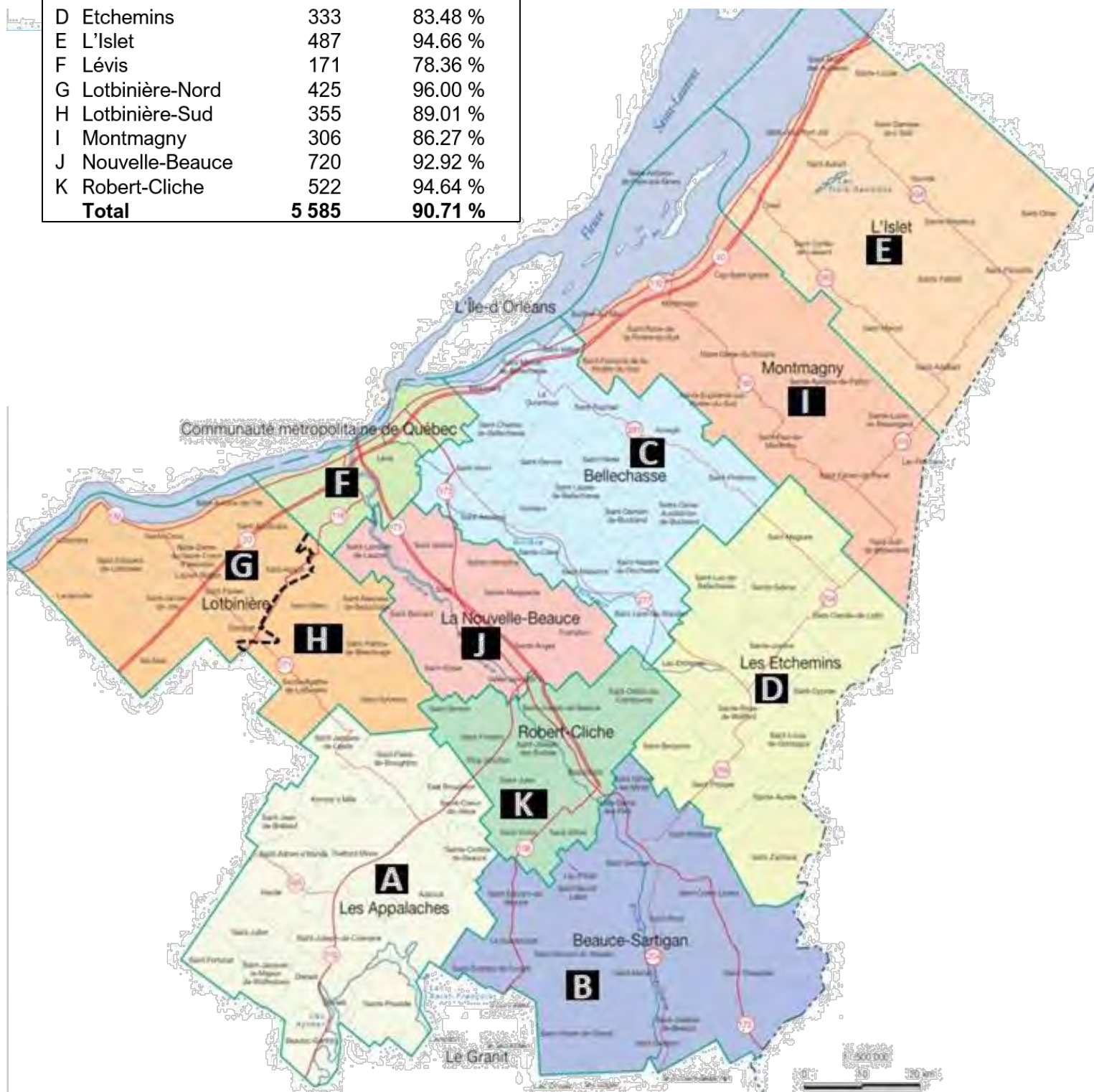
- Regrouper les syndicats de producteurs et productrices agricoles de son territoire;
- Coordonner l'action et les activités de ses syndicats affiliés;
- Étudier les problèmes relatifs à la profession agricole;
- Surveiller et inspirer toute législation intéressant ses membres.

La Direction de la Fédération voit, de concert avec les instances, à la coordination générale des activités de l'Union en Chaudière-Appalaches. Ainsi, elle assume le secrétariat, la trésorerie, la gestion du personnel et fait le suivi des dossiers syndicaux avec les responsables de secteurs respectifs. Dans l'exécution de leurs mandats, le conseil d'administration et le conseil exécutif délèguent l'étude de différents dossiers à des comités de travail (voir page 8).



UPA de la Chaudière-Appalaches

Syndicats locaux au 31 juillet 2023	Nombre de fermes	Pourcentage de membres
A Appalaches	730	87.26 %
B Beauce-Sartigan	633	92.42 %
C Bellechasse	903	90.81 %
D Etchemins	333	83.48 %
E L'Islet	487	94.66 %
F Lévis	171	78.36 %
G Lotbinière-Nord	425	96.00 %
H Lotbinière-Sud	355	89.01 %
I Montmagny	306	86.27 %
J Nouvelle-Beauce	720	92.92 %
K Robert-Cliche	522	94.64 %
Total	5 585	90.71 %



Assemblée générale annuelle

Elle a les pouvoirs les plus étendus et est la principale instance de direction de la Fédération. Elle prend connaissance, entend et approuve les rapports produits. Elle élit des membres du conseil d'administration conformément aux règlements. Elle nomme le ou la comptable externe. Elle peut demander la formation de comités spéciaux pour la réalisation de certains projets. Elle prend les décisions et donne les directives relatives à la bonne marche de la Fédération.

En 2022, l'assemblée générale annuelle a eu lieu le 26 octobre en mode hybride. Au cours de la rencontre, 172 personnes déléguées ont participé. Journalistes, partenaires et autres producteurs et productrices ont pu assister aux allocutions du président régional, M. James Allen, et de la représentante de la Confédération, Mme Stéphanie Levasseur.

Conseil d'administration

Il s'occupe de la direction générale de la Fédération et voit au suivi des décisions de l'assemblée générale. Il statue sur les recommandations des comités de travail auxquels il confie différents mandats.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à six reprises au cours de la période du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023 (quatre en virtuel et deux en présentiel).

Nous tenons à remercier Mme Guylaine Bergeron, M. Éric Cliche, Mme Julie Pouliot et M. Jean-Charles Tardif pour leur contribution au cours de la dernière année.

Conseil exécutif

Il administre les affaires courantes de la Fédération, étudie et recommande le budget qu'il soumet au conseil d'administration, autorise des dépenses administratives et, d'une façon générale, voit à la bonne marche de la Fédération et règle les problèmes qui exigent des décisions rapides. Il doit faire rapport au conseil d'administration chaque fois que celui-ci se réunit.

Il surveille l'application des règlements de la Fédération et voit à ce que chaque administrateur et administratrice, ainsi que chaque syndicat affilié s'occupent des devoirs de sa charge et respectent les règlements de la Fédération. Il adopte les politiques d'embauche de personnel et surveille leur application.

Le conseil exécutif s'est réuni à huit reprises au cours de la dernière année (trois en virtuel et cinq en présentiel).

Équipe des dirigeants

Elle est composée du président, du premier vice-président et de la deuxième vice-présidente. Au cours de cet exercice financier, elle s'est réunie à différentes reprises dans le but d'assurer le suivi des affaires courantes.



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION AU 31 JUILLET 2023



PRÉSIDENT
James Allen
Saint-Anselme
Chaudière-Appalaches



1ER VICE-PRÉSIDENT
Jean Lambert
Lévis
Chaudière-Appalaches



2E VICE-PRÉSIDENTE
Natacha Lagarde
Lac-Etchemin
Chaudière-Appalaches



Bertrand Bédard
Exécutif
Saint-Patrice-de-Beaurivage
Bovin



Pascal Leclerc
Exécutif
Saint-Martin
Beauce-Sartigan



René Roy
Exécutif
Saint-Jules
Porc



Daniel Samson
Exécutif
Saint-Narcisse-de-Beaurivage
Lotbinière-Sud



Robert Beaumont
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
MRC de Montmagny



Michel Beausoleil
Saint-Jean-Port-Joli
Autre production végétale



Ghislain Bélanger
Saint-Édouard-de-Lotbinière
Grains



Guylaine Bergeron
Saint-Isidore
La Nouvelle-Beauce



Valère Bolduc
Saint-Alfred
Acériculture



Caroline Dion
Saint-Bernard
Agricultrices



Jean-Denis Doyon
Saint-Sylvestre
Autre production animale



Cavila Dubé
Lévis
Maraîcher



Carol Fortin
Saint-Honoré-de-Shenley
Bois



Bertrand Gagné
Saint-Pierre-de-Broughton
Appalaches



Frédéric Labrecque
Saint-Bernard
Lait



William Lemelin
Saint-Raphaël
Bellechasse



Michel Maheux
Beauceville
Robert-Cliche



Denis Paquet
Sainte-Croix
Lotbinière-Nord



Steve Pelletier
Saint-Aubert
L'Islet



Julie Pouliot
Sainte-Marie
Ferme de petite taille



Andrée-Anne St-Pierre
Lac-Etchemin
Relève



Christian St-Pierre
Lac-Etchemin
Etchemins



Jean-Paul Tardif
Lévis
Lévis



Stéphane Veilleux
Saint-Georges
Volaille



Roch Poulin
Directeur régional et
secrétaire de la Fédération



Geneviève Lapointe
Directrice régionale
adjointe

Pour maintenir un lien entre les producteurs et productrices et leur milieu, les représenter, défendre leurs intérêts, développer des projets collaboratifs ou obtenir des informations qui les concernent, des représentants et représentantes de l'UPA de la Chaudière-Appalaches siègent à différents comités et conseils d'organismes.

Au 31 juillet 2023, la Fédération régionale a été représentée au sein des comités et organismes suivants :

EN RÉGION

Rencontres régionales UPA-MAPAQ-FADQ

James Allen, Jean Lambert, Natacha Lagarde, Roch Poulin, Geneviève Lapointe

Comité multipartite sur la gestion des fumiers et l'agriculture durable en Chaudière-Appalaches

James Allen, Jean Lambert, Sylvain Milot

Collectif régional en formation agricole de la Chaudière-Appalaches (CRFA)

James Allen, Sandy Roy

Conseil d'établissement du Centre de formation agricole de Saint-Anselme

James Allen

Comité régional du projet pilote de récupération des plastiques agricoles

James Allen, Isabelle Lessard

SCF Conseils Chaudière-Appalaches Inc.

James Allen, Natacha Lagarde

Conseil régional de l'environnement de la Chaudière-Appalaches (CRECA)

Jean Lambert

UPA-CISSS-ACFA

James Allen, Jean-Philippe Carrier

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

Jean Lambert, Daniel Samson

Table régionale sur la faune

Jean Lambert

Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)

Natacha Lagarde

Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Chaudière-Appalaches (CRPMT)

Roch Poulin

À LA CONFÉDÉRATION

Conseil général

- James Allen;
- Jean Lambert.

Conseil exécutif – secteur régional

- James Allen.

Comités et tables de travail de l'UPA

- James Allen
 - Table de travail sur l'agroenvironnement et l'atténuation des gaz à effet de serre;
 - Table de travail sur les dossiers énergétiques et les infrastructures publiques en milieu rural;
 - Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers;
 - Comité de supervision du directeur général;
 - Comité des résolutions;
 - Sous-comité sur la protection d'assurance récolte foin;
 - Sous-comité de formation et d'apprentissage en milieu de travail.

- Jean Lambert
 - Table de travail sur la fiscalité municipale agricole, l'aménagement du territoire et le développement régional.
- Natacha Lagarde, Jean-Philippe Carrier
 - Table pour le développement des marchés de proximité.

Délégation auprès d'organismes apparentés

- James Allen
 - AGRICarrières – Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole;
 - Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ);
 - Commission professionnelle de l'agriculture (UPA-Sollio Groupe Coopératif);
 - Fédération canadienne de l'agriculture (FCA).

Conseil exécutif
de la Fédération

James Allen, prés.
Jean Lambert, 1^{er} v.-p.
Natacha Lagarde, 2^e v.-p.
Bertrand Bédard
Pascal Leclerc
René Roy
Daniel Samson
Roch Poulin, dir. rég., secr.
Geneviève Lapointe, dir. rég. adj.

Comité de prévention

James Allen, prés.
Bertrand Bédard
Caroline Dion
Carol Fortin
Stéphane Veilleux
Jean-Philippe Carrier, secr.

Comité vie syndicale
et communications

James Allen, prés.
Valère Bolduc
Michel Maheux
Denis Paquet
Andrée-Anne St-Pierre
Christian St-Pierre
François Gamache, chef d'équipe
Geneviève Lapointe
Maxime Beaudoin, secr.

Comité d'aménagement,
d'environnement et de zonage

Jean Lambert, prés.
Frédéric Labrecque
William Lemelin
Steve Pelletier
Daniel Samson
Jean-Paul Tardif
Sylvain Milot, secr.

Comité de développement
de l'agriculture

Natacha Lagarde, prés.
Michel Beausoleil
Bertrand Gagné
Pascal Leclerc
Julie Pouliot
René Roy
Marc-Antoine Parent, secr.

Comité de main-d'œuvre,
services aux entreprises

Jean Lambert, prés.
Robert Beaumont
Ghislain Bélanger
Guylaine Bergeron
Jean-Denis Doyon
Cavila Dubé
Karine Phaneuf, dir. des opérations
Sandy Roy, secr.

Comité de vérification

Daniel Samson, prés.
Robert Beaumont
Guylaine Bergeron
Denis Paquet
René Roy
CPA, secr.

Comité des résolutions

James Allen, prés.
Jean Lambert
Natacha Lagarde
Bertrand Bédard
Pascal Leclerc
Roch Poulin
Geneviève Lapointe



Objectifs du Comité d'aménagement, d'environnement et de zonage:

- **Effectuer une mise à jour de la politique d'aménagement de la Fédération régionale en fonction de la nouvelle politique de la Confédération;**
- **S'assurer que** tous les syndicats locaux sur le territoire de la Fédération régionale aient, au moins, une personne **responsable des dossiers d'aménagement;**
- Faire de la région de la Chaudière-Appalaches **une référence en matière d'adaptation des exploitations agricoles aux changements climatiques;**
- Analyser les nouvelles réglementations environnementales (REAFIE, PRMHH, PPRLPI, REA) et recommander les **représentations nécessaires pour assurer et défendre l'intérêt des producteurs et productrices.**

PROJETS : AGROENVIRONNEMENT

Agriclimat

- Démarches entreprises auprès des fermes pilotes, réalisations de deux rencontres sur quatre et d'une première version du plan d'action;
- Renforcement de l'expertise des conseillers et conseillères agricoles en offrant des formations sur les changements climatiques;
- Validation du bilan carbone, en cours;
- Continuité du projet par le programme Agrisolutions climat, recrutement de 100 fermes et soutien aux fermes pilotes pour améliorer le bilan carbone;
- Mise en œuvre du projet Prime-Vert sur l'adaptation des changements climatiques permettant le financement et l'ajout de 15 fermes. Ce qui fait de la région de la Chaudière-Appalaches celle ayant le plus de projets pilotes dans la province concernant l'adaptation aux changements climatiques.

Plan d'agriculture durable – Réseau bio-conventionnel, plus d'échanges pour moins de pesticides

- Coordination d'un projet interrégional, financé par le Plan d'agriculture durable (PAD) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), en collaboration avec les fédérations de l'UPA de l'Estrie et du Bas-Saint-Laurent, concernant un réseau d'échanges entre producteurs et productrices biologiques et conventionnels, pour la réduction de l'usage des pesticides;
- Collaboration avec les partenaires du projet pour organiser des activités sous le thème de l'année *Méthodes de prévention et de réduction des mauvaises herbes*;
- Ateliers de discussion (quatre) à l'hiver 2023 et vitrines de démonstration (huit) à l'été 2023.

Récupération des plastiques agricoles

- Fin du projet pilote d'AgriRÉCUP;
- NPK Agronomie inc., nouveau coordonnateur en Chaudière-Appalaches pour un projet sur le recyclage des plastiques agricoles;
- Suivi du nouveau Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises, entré en vigueur le 30 juin 2023.

Adaptation des entreprises de la Chaudière-Appalaches aux changements climatiques et soutien dans le processus de crédits carbone

- Déploiement d'actions en Chaudière-Appalaches concernant les enjeux des changements climatiques, afin de devenir une région proactive et une référence;
- Tenue de quatre rencontres individuelles et réalisation de trois bilans pour les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la vulnérabilité aux changements climatiques auprès des entreprises participantes. En 2023, trois rencontres et quatre autres bilans sont en cours;
- Réalisation d'une fiche technique résumant les possibilités de participation des producteurs et productrices agricoles de la région de la Chaudière-Appalaches aux différents programmes de vente de crédits carbone existant sur le marché, ainsi que le fonctionnement du processus d'émission de ces crédits, en fonction des activités de réduction et d'absorption des GES admissibles.

ALUS (Alternative Land Use Services) Canada

- Démarrage du programme;
- Recherche de financement : Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) et Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA);
- Dépôt au programme PEPTA;
- Tenue de cinq rencontres du Comité consultatif de partenariat (CCP);
- Visite de six projets potentiels;
- Acceptation de cinq projets pour l'année 2023.



AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Régime transitoire : Plaines inondables

Interventions politiques auprès des députés régionaux et collaboration avec les clubs-conseils en agroenvironnement (CCAE) du territoire, concernant le Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral, en fonction d'une résolution demandant au gouvernement un moratoire sur l'application du Régime.

Rabaska

- Adoption d'une résolution demandant l'intervention de la Confédération pour réitérer notre demande d'inclusion auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), afin que celle-ci retourne les terres de Rabaska en zone agricole;
- Rencontre avec le Port de Québec pour en savoir davantage sur les intentions d'achat des terres de Rabaska;
- Intervention du Fonds de défense professionnel (FDP) pour soumettre une injonction à Rabaska, dans le but de faire respecter l'entente UPA-Rabaska.

Effarouchement des oiseaux migrateurs

Service d'effarouchement (huit effaroucheurs) offert du 24 avril au 24 mai 2023 dans les secteurs les plus vulnérables des MRC de L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Lotbinière et La Nouvelle-Beauce.

Projet éolien

Organisation d'une soirée d'information, donnée par la Direction des recherches et politiques agricoles (DREPA), sur les appels d'offres d'Hydro-Québec et sur le Cadre de référence relatif à l'aménagement de parcs éoliens en milieux agricole et forestier.

Domtar

Opposition à la demande de Domtar, de modifier les traitements sylvicoles sur ses terres, contrevenant à une entente antérieure sur les interventions en érablière.

Sintra

Intervention du FDP concernant le dossier médiatisé de la carrière Sintra contre l'entreprise Les Jardins du Bois de l'Ail de Saint-Flavien, dans Lotbinière.



DANS LES SYNDICATS LOCAUX

Appalaches

Adoption d'une résolution pour s'opposer à l'acquisition de propriétés agricoles à des fins de protection des milieux humides, par des organismes de conservation.

Beauce-Sartigan

- Participation à plusieurs rencontres de la Table de concertation UPA-APBB-MRC;
- Représentation politique auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ), en collaboration avec l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce (APBB), et proposition de tracé de moindre impact sur les activités agricoles concernant le prolongement de l'autoroute 73 à Saint-Georges;
- Rencontre politique avec le député concernant le prolongement de l'autoroute 73 et la problématique des érablières sur les terres publiques (zec Jaro).

Bellechasse

- Participation à la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Bellechasse;
- Assistance à plusieurs rencontres du Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC de Bellechasse;
- Opposition quant à la reconversion de l'ancien Centre d'excellence en production porcine (CEPP) de Saint-Anselme en Écocentre et site de dépôt à neige.

Etchemins

- Règlement contrôlant le reboisement, afin de favoriser la pérennité et la culture des terres agricoles de la MRC des Etchemins;
- Rencontres du CCA de la MRC des Etchemins pour traiter plusieurs dossiers touchant le milieu agricole.

Lévis

- Participation à l'atelier – Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH);
- Rencontre politique avec le Port de Québec dans le dossier Rabaska;
- Intervention du FDP pour soumettre une injonction à Rabaska, dans le but de faire respecter l'entente UPA-Rabaska;
- Opposition à une demande d'exclusion de 52 hectares (ha) de la zone agricole, pour un projet d'implantation de chalets à faible densité, dans un secteur boisé avec érables, sur le territoire de la Ville de Lévis.

L'Islet

- Rencontres du CCA de la MRC de L'Islet pour discuter de différents dossiers ayant un impact sur les activités agricoles;
- Collaboration avec la MRC de L'Islet pour la modification du Règlement régional sur la forêt privée, participation à la consultation publique et représentations auprès du conseil des maires concernant l'application de celui-ci;
- Participation aux rencontres de la Table Agro de la MRC de L'Islet;
- Participation aux rencontres avec Hydro-Québec concernant les travaux de conversion du réseau de transport entre Montmagny et Saint-Pamphile.

Lotbinière-Nord et Lotbinière-Sud

- Participation à la réalisation d'un PDZA 2.0 de la MRC de Lotbinière;
- Rencontres du CCA de la MRC de Lotbinière pour traiter plusieurs dossiers touchant le milieu agricole;
- Opposition à l'exploitation d'un puits municipal sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, mettant en péril une exploitation agricole;
- Adoption d'une résolution réclamant à la Confédération de demander à Hydro-Québec de mieux considérer les impacts agricoles dans les appels d'offres, en refusant tout projet éolien en zone agricole dynamique.

MRC de Montmagny

- Opposition à une demande d'exclusion de 24 ha dans le parc industriel de la Ville de Montmagny;
- Participation à la rencontre portant sur le bilan du PDZA;
- Participation aux rencontres avec Hydro-Québec concernant les travaux de conversion du réseau de transport entre Montmagny et Saint-Pamphile.

La Nouvelle-Beauce

- Suivi de la mise en œuvre du Plan de développement du territoire agricole et forestier (PDTAF);
- Tournée de rencontres des municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce avec les administrateurs et administratrices concernés, afin d'échanger sur la cohabitation harmonieuse et la sécurité routière;
- Participation à plusieurs rencontres du CCA de La Nouvelle-Beauce.

Robert-Cliche

- Rencontre politique avec le député concernant le Régime transitoire dans l'intention d'exposer les enjeux agricoles;
- Adoption d'une résolution concernant le Régime transitoire, demandant au gouvernement de maintenir les bandes riveraines à trois mètres le long des cours d'eau et de limiter à 20 % les cultures de couverture dans le littoral;
- Participation aux rencontres du CCA de la MRC Beauce-Centre.



Objectifs du Comité de développement de l'agriculture :

- Développer une stratégie de marketing social (éducatif) pour promouvoir le savoir-faire et les produits de la région de la Chaudière-Appalaches;
- **Revendiquer un meilleur soutien pour l'accès en région à des services d'abattage et de débitage;**
- **Obtenir plus de flexibilité dans les normes et règles pour permettre l'abattage à la ferme et la commercialisation de cette viande.**

Réalisations

- Suivi du développement d'un projet de valorisation auprès des élèves du secondaire, dans les secteurs de La Nouvelle-Beauce et de Lotbinière-Sud (en attente);
- Soutien politique et suivi du projet d'abattoir mobile pour les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Chaudière-Appalaches.

Mangeons local plus que jamais!

- La Fédération régionale continue de promouvoir l'application Mangeons local plus que jamais!, lancée en août 2020;
- Au total, 153 points de vente de la région sont actuellement inscrits à l'application, dont :
 - 116 fermes;
 - 5 marchés (aliments du Québec au menu);
 - 25 restaurants;
 - 2 microbrasseries;
 - 5 transformateurs.
- Les producteurs et productrices intéressés peuvent toujours s'inscrire au www.mangeonslocal.upa.qc.ca/formulaire.

Soutien aux initiatives de marchés publics itinérants

Par l'intermédiaire de ses syndicats locaux, la Fédération régionale appuie les initiatives de marchés publics itinérants comme le Marché fermier des Etchemins et le Grand Marché mobile de Beauce-Sartigan.

Aide aux groupes non affiliés

- La Fédération régionale collabore étroitement avec les trois groupes de producteurs et productrices suivants (soutien pour la promotion et le développement des groupes) :
 - Regroupement des bleuetières de la Chaudière-Appalaches : Coopérative réunissant une vingtaine de producteurs et productrices pour la promotion du bleuet en corymbe, afin d'offrir un soutien au développement aux entreprises membres (webinaires, réseautage, etc.). Mobilisation à l'échelle provinciale par l'intermédiaire de l'association Bleuets Corymbe Québec (mise en œuvre de la planification stratégique, en cours);
 - Le PRÉ : Coopérative de solidarité réunissant une trentaine de producteurs et productrices pour desservir des restaurateurs et un réseau de paniers fermiers dans la grande région de Québec;
 - Le Grand Marché Beauce-Sartigan : Coopérative de solidarité administrant un marché public à Saint-Georges.

Ferme de proximité (Ferme de petite taille)

- Rencontres (deux) avec les représentants et représentantes locaux des fermes de proximité;
- Groupe de travail régional pour les fermes de proximité, formé par le MAPAQ, La Financière agricole du Québec (FADQ), le réseau Agriconseils et la Fédération régionale :
 - S'est réuni à six reprises;
 - A organisé les colloques suivants : *Planifier le financement de son projet* et *Se lancer dans la mise en marché des viandes*.





Collaborations et représentations

- Collaboration de la Fédération régionale offerte à différents comités régionaux ou locaux, et initiatives de développement régional :
 - TACA;
 - Arrêts Gourmands de la Chaudière-Appalaches;
 - Projet régional de sécurité alimentaire, Les Radieux, visant la récupération et la valorisation des surplus de fruits et de légumes;
 - Déploiement régional du projet des Petits ambassadeurs pour la promotion et la valorisation de l'agroalimentaire dans le réseau de la petite enfance;
 - Goûtez Lotbinière;
 - Comité de développement agroalimentaire des Appalaches et l'Incubateur agroalimentaire des Appalaches;
 - Comité de suivi de projet de communauté nourricière lévisienne.
- Formation sur les principes de la mise en marché collective donnée aux étudiants et étudiantes de l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), au Centre de formation agricole (CFA) de Saint-Anselme.

Politique de promotion des produits agroalimentaires régionaux

- La Fédération régionale met à la disposition de chacun des syndicats locaux un budget permettant la promotion des produits et du savoir-faire agroalimentaire de la région sous diverses formes;
- Plus de 4 300 \$ ont été octroyés pour différents dons ou commandites, en partenariat avec les syndicats :
 - Paniers de Noël de Moisson Beauce;
 - Paniers de Noël des municipalités du secteur de Lotbinière-Sud;
 - Paniers de Noël des Frigos Pleins de Bellechasse;
 - Dons à l'Essentiel des Etchemins;
 - La Tournée des Grands Ducs, organisée par Destination Beauce (tournée de producteurs et productrices d'alcools);
 - Grand Marché mobile de Beauce-Sartigan;
 - Marché Ostara du Patro de Lévis;
 - Marché Archipel;
 - L'Atelier agricole de Montmagny;
 - Les Escapades des Arrêts gourmands de L'Islet;
 - Goûtez Lotbinière;
 - Festival Beauceron de l'érable;
 - Paniers de produits locaux à faire tirer au sort dans les expositions agricoles estivales.

Objectifs :

- **Faire les représentations nécessaires pour la mise en place et l'adaptation de programmes et politiques agricoles** répondant aux besoins des entreprises agricoles;
- **S'assurer du maintien et de la bonification des budgets alloués pour les programmes de sécurité du revenu et de gestion des risques;**
- Participer à la promotion des programmes utiles à la profession;
- Voir à ce que le Code de la sécurité routière tienne compte des particularités des véhicules et équipements agricoles.

Assurance récolte

Le 4 avril dernier, le bilan des activités régionales de la FADQ a été présenté aux représentants et représentantes de la Fédération régionale. Les discussions ont porté sur les programmes de la sécurité du revenu, l'assurance récolte et le financement agricole. Quelques changements en assurance et protection du revenu ont été soulignés par la FADQ, dont :

- Une nouveauté a été apportée en 2023 à la protection Pomme, par de nouvelles options de garantie, avec l'ajout d'une nouvelle couverture à 70 % avec abandon de la qualité et une nouvelle couverture à 80 % avec abandon de la qualité;
- Une particularité 2023 pour les cultures maraîchères : nouvelle date pour le haricot frais, augmentation des prix unitaires et des seuils d'abandon pour certains légumes;
- La FADQ modernise la protection Foin et pâturages en bonifiant la grille « gel hivernal » : le seuil de température moyenne critique sera dorénavant de -15°C plutôt que -12°C.

Par l'entremise de l'infolettre de l'UPA, les producteurs et productrices se tiennent informés des actualités de la FADQ, telles que : le prêt pour le fonds de roulement, l'excès de pluie de l'été 2023, les indemnités versées dans les différentes productions, etc.

Fiscalité municipale

En novembre 2022, des représentants et représentantes de la Fédération régionale ont participé au webinaire sur la fiscalité municipale, pour approfondir leur compréhension à ce sujet. Entre autres, le Programme de crédit de taxes foncières (PCTFA) dans les secteurs agricole et forestier a été abordé.

Véhicule hors route et fonds d'indemnisation

Pour faire suite à l'adoption du projet de loi 71, *Loi sur les véhicules hors route*, des discussions ont eu lieu avec le gouvernement et la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ), afin de mettre en place un fonds visant à compenser les entreprises agricoles ayant subi des dommages liés au passage des véhicules hors route (VHR), particulièrement les motoneiges, lorsque ceux-ci s'aventurent à l'extérieur des sentiers balisés. L'un des objectifs du programme est de favoriser le maintien des droits de passage actuels accordés par les producteurs et productrices agricoles. L'UPA poursuit les discussions avec le gouvernement dans ce dossier.

Code de la sécurité routière avec Contrôle routier Québec

À la demande de certains syndicats locaux, les contrôleurs routiers sont venus échanger avec les producteurs et productrices sur leur rôle et les principaux règlements concernant les activités agricoles. Les participants et participantes ont grandement apprécié avoir des éclaircissements sur les subtilités de la réglementation. Contrôle routier Québec est disponible pour donner cette conférence dans toutes les MRC de la région.

Nouveau guide de la sécurité routière pour le monde agricole

Un nouveau guide de la sécurité routière pour le monde agricole a été mis à jour par la Direction des affaires juridiques de l'Union. On y trouve toute l'information concernant les lois et règlements qui s'appliquent à la sécurité routière, en plus de conseils utiles pour vous aider à y voir clair!

La version complète du guide ainsi que sa version abrégée sont disponibles au : www.upa.qc.ca/securite-routiere et peuvent être consultées à tout moment.



Objectifs du Comité de prévention :

- Favoriser la réalisation de deux ateliers de prévention, en format virtuel ou présentiel, sur le territoire de la Chaudière-Appalaches;
- **Offrir une activité de sensibilisation ou d'information en matière de santé psychologique qui pourrait, par exemple, prendre la forme d'une demi-journée, dont le thème serait le bien-être et l'équilibre de vie ou la valorisation de soi;**
- Continuer à créer un réseau de personnes formées « sentinelle » en Chaudière-Appalaches (deux à trois nouveaux groupes formés au cours **de l'année 2023**).

En 2022-2023, la Fédération régionale a maintenu ses efforts afin de mettre en place des moyens permettant, aux producteurs et productrices, de travailler dans un environnement agricole sain et sécuritaire, tout en les aidant à reconnaître et à gérer les risques et les dangers sur la ferme.

Les actions suivantes ont été déployées, en vue de répondre aux objectifs établis :

- Promotion et financement de la pièce de théâtre *Rouge, Jaune, Vert – Lumières sur la détresse*. La pièce, présentée par la troupe de Théâtre Parminou, met en valeur des situations vécues par des producteurs et productrices agricoles, dans le but de sensibiliser et faire connaître l'aide qui est donnée en cas de crise. À ce jour, deux représentations ont été offertes dans la région;
- Participation aux tables de travail et de concertation en collaboration avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) et l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). À la suite des annonces dans le secteur porcin, les rencontres ont, entre autres, permis de mettre en place des actions concrètes et rapides sur le terrain;
- Parution de capsules et d'articles d'information, dans l'infolettre et sur la page Facebook de la Fédération régionale, traitant de santé et de sécurité au travail et de prévention en matière de santé psychologique;
- Formation de 74 nouvelles personnes comme « sentinelle » en Chaudière-Appalaches. Celles-ci agissent comme relais entre les personnes ayant des idées suicidaires et les ressources d'aide;
- Poursuite du plan d'action en santé psychologique permettant de maintenir nos actions visant à sensibiliser et à outiller les producteurs et productrices agricoles et les intervenants et intervenantes en santé mentale;
- Identification d'un administrateur ou d'une administratrice par syndicat local porteur du dossier Prévention;
- Activité de prévention portant sur la machinerie agricole, organisée en collaboration avec les syndicats locaux de Montmagny et L'Islet;
- Maintien de la politique d'aide aux producteurs sinistrés permettant d'obtenir un accompagnement, à la suite d'un incendie ayant détruit le bâtiment principal de production.



Objectif du Comité vie syndicale et communications:

→ Susciter la relève syndicale avec des activités qui permettent **d'impliquer de nouvelles personnes en cours d'année.**

Accueil des nouveaux producteurs et nouvelles productrices
En Chaudière-Appalaches, une quinzaine d'ambassadeurs veillent à accueillir les nouveaux producteurs et nouvelles productrices. Par le biais de rencontres en personne, les ambassadeurs prennent le temps d'expliquer la structure de l'UPA, son fonctionnement, ses différents services, ainsi que les avantages d'être membre. Il s'agit d'une excellente façon de créer un intérêt chez les nouveaux producteurs et nouvelles productrices envers l'organisation qui les représente et, éventuellement, les amener à participer à l'avancement des dossiers qui les touchent.

Du 1^{er} août 2022 au 31 juillet 2023, 187 accueils ont été faits sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.

Table des syndicats locaux et spécialisés

La Table des syndicats locaux et spécialisés est une rencontre annuelle dédiée aux dossiers touchant particulièrement ces syndicats, leur offrant un lieu d'échanges et des réponses à leurs questions. Présidents et présidentes, vice-présidents et vice-présidentes et secrétaires des syndicats locaux et spécialisés de la région étaient invités à participer à cette rencontre, le 2 février dernier.

Bulletins électroniques et journaux

- La Source d'information en Chaudière-Appalaches : bulletin électronique envoyé aux administrateurs et administratrices, servant à les informer des dossiers et des activités syndicales de la région, où l'on met de l'avant des sujets liés aux instances et aux dossiers de la Fédération régionale;
- L'infolettre : informations régionales envoyées hebdomadairement aux quelque 3 520 producteurs et productrices agricoles et partenaires du monde agroalimentaire inscrits;
- L'U : revue distribuée six fois par année valorisant les actions syndicales réalisées par les différents affiliés de l'Union, en collaboration avec La Terre de chez nous (TCN), la Confédération et les fédérations régionales;
- Vision Terre et Forêt : journal distribué aux abonnés de la TCN en Chaudière-Appalaches, dans lequel sont présentés des nouvelles et reportages.

Site Internet et page Facebook

- Chaque jour, plus d'une centaine de personnes en moyenne visitent le site Internet de la Fédération et plus de 4 000 sont abonnées à la page Facebook.

Formation des élus

Le 20 janvier 2023, la formation intitulée *La gouvernance et l'éthique* a été offerte aux administrateurs et administratrices de la Fédération.

Participation au magazine Le Soleil affaires – De la ferme à la table

L'équipe du journal Le Soleil publie sept éditions par année d'un magazine spécial, Le Soleil affaires, qui s'adresse à la communauté d'affaires.

Le numéro de juin 2023 du magazine a été consacré à l'agriculture et à l'agroalimentaire. Le lancement a eu lieu en Chaudière-Appalaches, le 8 juin dernier, à la ferme Aux Fruits de la colline de Sainte-Marie, sous forme d'un 5 à 7.

Près de soixante personnes ont participé à l'événement, dont le ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne, et différents partenaires des milieux agricole, municipal ou économique. Ce fut l'occasion de mettre en lumière le dynamisme de l'agriculture de la Chaudière-Appalaches ainsi que l'histoire inspirante derrière la ferme Aux Fruits de la colline.

Les gens ont pu déguster de délicieux produits locaux et la visite de la serre, où l'entreprise cultive des fraises en plein hiver, a suscité énormément d'intérêt.

Cette activité, ainsi que le magazine lui-même, a permis d'offrir une vitrine sur l'agriculture locale.

Campagne de valorisation 2023 et Portes ouvertes

Continuité de la promotion de l'application Mangeons local en Chaudière-Appalaches, et sa tournée du même nom, avec comme artiste invité, M. Fabien Cloutier.

Les Portes ouvertes ont eu lieu le 10 septembre, où 1 500 personnes se sont déplacées. Les fermes participantes étaient :

- La Ferme des cent acres, Lac-Etchemin;
- Le Domaine Small, Sainte-Agathe-de-Lotbinière;
- Les Jardins de Jean-Christophe, Saint-Georges.

Médias

Une dizaine de communiqués ont été autant d'occasions de valoriser l'agriculture sur notre territoire. Tous les sujets ont également été repris sur notre page Facebook pour un maximum de visibilité. De plus, de nombreuses demandes médiatiques et d'entrevues ont été réalisées en cours d'année par notre président ou tout autre administrateur ou administratrice de la Fédération régionale et de ses affiliés, concernant les divers sujets d'actualité agricole.



Objectifs du Comité de main-d'œuvre, services aux entreprises :

- **Centre d'emploi agricole (CEA)** : rendre attractifs les emplois du secteur agricole pour favoriser un maximum de placements en ayant plus de candidats et candidates et de meilleure qualité;
- **Gestion des ressources humaines (GRH)** : augmenter les interventions en gestion des ressources humaines afin **d'améliorer les pratiques RH des employeurs, dans le but de favoriser la rétention, le développement et l'engagement des travailleurs**;
- **Travailleurs étrangers temporaires (TET)** : **tout en maintenant l'affluence, conseiller** les employeurs de TET dans la planification de leur main-d'œuvre **afin de les conscientiser face à leurs obligations et**, ainsi, assurer une bonne gestion des dossiers;
- **Santé et sécurité au travail (SST)** : par des interventions et de la sensibilisation en SST, favoriser la prise en charge des producteurs et productrices agricoles face aux risques présents dans leur entreprise;
- **Accessibilité en région à des activités de formation professionnelle en agriculture** qui répondent aux besoins des producteurs et productrices, de la relève et de la **main-d'œuvre agricole**.

Centre d'emploi agricole

Cette année encore, l'équipe du CEA a redoublé d'efforts dans l'intention de faire croître sa visibilité auprès de la clientèle, et ce, en misant sur des offres d'emploi attractives. Nous observons une légère croissance de celles reçues. De plus, la région a connu une excellente année avec 102 placements permanents. En effet, pour une troisième année consécutive, elle obtient les meilleurs résultats parmi ses pairs. Considérant que la région de la Chaudière-Appalaches détient le plus bas taux de chômage de la province, l'équipe est plus que satisfaite. Finalement, la campagne de recrutement *Tu fais quoi cet été?* a de nouveau pris d'assaut les réseaux sociaux pendant la période estivale, dans le but de pourvoir des postes saisonniers.

Principales réalisations en lien avec l'objectif :

- Création d'une image de marque et uniformisation des offres d'emploi;
- Plus grande efficience sur les réseaux sociaux;
- Accentuation de l'utilisation de Messenger dans le but de recruter des candidats et candidates;
- Nouvelle infolettre main-d'œuvre pour les producteurs et productrices de la région;
- Promotions diverses à la nouvelle clientèle du CEA ou pendant une période donnée.

Gestion des ressources humaines

Le nouveau programme AgriRH offre aux employeurs agricoles des services complets en gestion des ressources humaines, et ce, à faible coût. Quelques mandats sont en cours de réalisation et la prochaine année se montre prometteuse. De plus, les accompagnements effectués par le biais des programmes FermEmploi et AgriEmploi dépassent, cette année, la vingtaine de mandats. Nous constatons également une bonne croissance de la participation au Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), passant de 39 à 66 adhérents.

Principales réalisations en lien avec l'objectif :

- Formation M3I Supervision à plusieurs membres de l'équipe;
- Recrutement FermEmploi et AgriEmploi;
- Publications dans l'infolettre de la Fédération régionale.

Travailleurs étrangers temporaires

En 2022-2023, le CEA constate une décroissance du nombre de demandes de travailleurs étrangers. L'équipe du CEA a néanmoins participé à l'embauche de 707 TET au cours des 12 derniers mois. Concernant le programme AgriFrancisation, 38 mandats ont été réalisés dans les entreprises agricoles de la région. Nous avons recruté plusieurs nouveaux clients et poursuivons notre accompagnement avec d'autres mandats parmi nos clients actuels.

Principales réalisations en lien avec l'objectif :

- Nouveau partenaire en formation pour AgriFrancisation;
- Fidélisation de la clientèle.



Mutuelle et accompagnement SST

La pandémie étant maintenant derrière nous, nous avons enfin pu reprendre notre calendrier de rencontres directement à la ferme. Les 116 membres de la Mutuelle de prévention ont tous été visités. De plus, nous poursuivons leur accompagnement dans un but de conformité au programme intérimaire du projet de loi 59, qui vise une réforme de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST), ainsi qu'auprès d'autres employeurs agricoles de la région qui demandent de l'aide pour s'y conformer. Les préventionnistes ont participé au colloque annuel des partenaires en prévention, sous le thème de la *Sécurité avec les véhicules agricoles*.

Principales réalisations en lien avec l'objectif :

- Accompagnement SST au programme intérimaire du projet de loi 59;
- Prévention agricole +.

Collectif en formation agricole

En 2022-2023, on recense 1 659 personnes dans 143 activités de formation, avec au total 2 779 heures de cours. Dans un souci d'accessibilité aux producteurs et productrices, le tiers de ces formations ont été données en ligne. Toutes les formations sont nouvellement concentrées dans le catalogue U+, de la section Formation du site Internet de l'UPA. Pour ce qui est du financement dans la région, Services Québec a investi 101 770 \$ dans 101 des 143 activités proposées en formation continue en agriculture. Quant aux producteurs et productrices, ils y ont consacré eux-mêmes une somme de 161 743 \$.

En Chaudière-Appalaches, les investissements totaux en formation continue en agriculture se chiffrent à 567 379 \$. Ce montant inclut l'apport du ministère de l'Éducation pour les formations de plus longue durée (ASP) et celles étant créditées, telles que l'attestation d'études collégiales (AEC), en plus de la contribution de plusieurs autres partenaires pour des formations ciblées, comme le CISSS-CA pour les formations *Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – déclinaison agricole*, les Producteurs et Productrices acéricoles du Québec (PPAQ) et les agences de mise en valeur des forêts privées de la région pour diverses formations en acériculture et en foresterie.

Chaque année, de nouvelles formations sont proposées aux producteurs et productrices. Ce fut le cas en 2022-2023 avec *Des cultures émergentes rentables* développée par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) et plusieurs autres formations déjà existantes qui furent offertes pour une première fois, dans un secteur donné.

De plus, grâce à notre partenariat provincial avec Lactanet, nous avons donné, en ligne, deux nouvelles thématiques de formation fort appréciées en production laitière, soit :

- *Les secrets du lait payant*;
- *L'histoire derrière votre inventaire de génisses*.

Nos bons coups 2022-2023 : avoir maintenu une moyenne de 13 participants par formation! Nous sommes une des seules régions à offrir de la formation pendant toute l'année. Nous avons tenu une première cohorte de la formation intensive *Devenir un leader performant* avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce (EEB), un projet dont les balbutiements remontent à quelques années.

En Chaudière-Appalaches, l'appui financier de Services Québec et l'apport de nos maisons d'enseignement, soit les centres de services scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches, les cégeps Beauce-Appalaches et de Lévis, l'APBB, le CFA de Saint-Anselme et le campus de La Pocatière de l'ITAQ, contribuent à la vitalité du Collectif en formation agricole. Avec une offre de formation tenant compte des réalités du secteur agricole, nous aspirons, en concertation, à aider les producteurs et productrices à maintenir leur compétitivité à diversifier leurs productions et à les rendre plus productifs.



Direction régionale

Roch Poulin, directeur régional	Direction générale
Geneviève Lapointe, directrice régionale adjointe	
Anne-Marie Chamberland-Ouellet, directrice	Ressources humaines
Shéryl Marchand, directrice	Finances et gestion de la performance
Karine Phaneuf, directrice	Opérations

Aménagement, environnement et zonage

Chantale Dubé, conseillère	Réglementation environnementale et municipale, infrastructures publiques (oléoduc, éoliennes, etc.), PDZA, application LPTAA/relations CPTAQ, cours d'eau et bassins versants, projets en agroenvironnement
Samuel Dubord, conseiller	
Isabelle Lessard, conseillère	
Sylvain Milot, conseiller	

Centre d'emploi agricole

Sandy Roy, chef d'équipe et répondante en formation	Gestion des ressources humaines, Mutuelle, prévention des accidents à la ferme, santé psychologique, formation agricole, recrutement de travailleurs locaux et étrangers
Pascale Blouin, conseillère	
Jean-Philippe Carrier, conseiller	
Marie-Soleil Tardif, conseillère	
Sabrina Vachon, conseillère	

Services aux groupes spécialisés

Lynda Deschênes, conseillère	Acériculture – Appalaches-Beauce-Lotbinière Acériculture – Côte-du-Sud
Claude Dumais, conseiller – Gervais Paquet, conseiller	Lait – Chaudière-Appalaches-Sud
François Gamache, conseiller	Bovin – Chaudière-Appalaches Nord Bovin – Chaudière-Appalaches-Sud
Micheline Garon, conseillère – Michaël Létourneau, conseiller	Lait – Chaudière-Appalaches-Nord
Yan Gosselin, conseiller	Relève – Chaudière-Appalaches (LARACA)
Gervais Paquet, conseiller	Agricultrices – Chaudière-Appalaches Ouest
Marc-Antoine Parent, conseiller	Porc – Beauce Porc – Deux Rives
Claire P. Beaulieu, conseillère	Agricultrices – Chaudière-Appalaches Est
Alain Roy, conseiller	Acériculture – Beauce Oeufs – Est du Québec Volaille – Est-du-Québec

Vie syndicale et communications

François Gamache, chef d'équipe et conseiller	La Nouvelle-Beauce
Maxime Beaudoin, conseiller	Communications et valorisation de l'agriculture et de la profession
Jean-Philippe Carrier, conseiller	Bellechasse, Lévis, Lotbinière-Nord
Marc-Antoine Parent, conseiller	Lotbinière-Sud
Claire P. Beaulieu, conseillère	L'Islet, MRC de Montmagny
Frédéric Poulin, conseiller	Appalaches, Beauce-Sartigan, Etchemins, Robert-Cliche

Politiques et programmes agricoles

Lynda Deschênes, conseillère	Sécurijours
Chantale Dubé, conseillère	Faune, effarouchement des oies
Alain Roy, conseiller	Sécurité du revenu, taxation foncière, assurance récolte, tarifs Hydro-Québec, sécurité routière

Développement régional

Jean-Philippe Carrier, conseiller	Commercialisation des produits agricoles (circuits courts, marchés publics, marchés institutionnels, etc.) et agrotourisme
François Gamache, conseiller	
Marc-Antoine Parent, conseiller	



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Chaudière-Appalaches

Règlement sur les exploitations agricoles (REA), morcellement et échange de parcelles

NOS DEMANDES

À la Fédération

- De faire les représentations nécessaires auprès des instances concernées, afin que l'interdiction d'accroître les superficies en culture soit levée;
- De faire les représentations nécessaires auprès des municipalités régionales de comté (MRC), afin que soit bien encadré le reboisement, en vue de protéger les superficies cultivables.

Au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

- De mettre un terme à l'interdiction d'accroître les superficies en culture dans les bassins versants dits « dégradés ».

SUIVI

Au régional

La Fédération a appuyé les syndicats locaux qui sont intervenus auprès de leur MRC à ce sujet. Dans Les Etchemins, les résultats se concrétisent avec le dépôt d'un projet de règlement de contrôle intérimaire favorisant la pérennité et la culture des terres agricoles de la MRC. Des démarches ont également été réalisées dans Les Appalaches.

En mars, tenue d'une rencontre sur les enjeux économiques et environnementaux avec le député, M. Luc Provençal, le conseiller politique au MAPAQ, M. Alexandre Moreau, et la directrice du cabinet du ministre Lamontagne, Mme Geneviève Bélisle.

En avril, rencontre du ministre Charette et les députés, M. Luc Provençal, Mme Stéphanie Lachance et M. Bernard Drainville, sur les enjeux environnementaux.

Au provincial

Résolution déposée et entérinée par le Congrès provincial.

Réalisation de nombreuses interventions de l'UPA auprès du MAPAQ et du MELCCFP ayant conduit à la mise en place d'un Comité sectoriel agricole sur la réglementation environnementale (MELCCFP-MAPAQ-UPA).

En février 2023, le gouvernement publie un omnibus réglementaire modifiant, notamment, le REA de manière à autoriser de nouvelles possibilités d'agrandissement des superficies cultivées. En avril, la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches participe à l'élaboration de la position de l'Union, en vue de la transmission de commentaires au MELCCFP, réclamant des bonifications à l'omnibus de février 2023.

En juin 2023, le MELCCFP fait le lancement du projet de modernisation du REA qui devrait conduire à l'adoption d'un nouveau règlement au début de l'année 2025. La Fédération régionale est inscrite comme participante au processus consultatif qui débutera en octobre 2023.

PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Article 1 - Droit de parole

Lorsqu'un délégué, ou toute autre personne qui a le droit de parole dans une assemblée, désire participer au débat, il se lève et demande la parole au président. Si plus d'un délégué demande la parole en même temps, le président établit l'ordre de priorité. Pendant qu'un délégué a la parole, il ne s'adresse qu'au président, jamais à un autre membre de l'assemblée, se borne à la question et évite toute personnalité.

Article 2 - Les propositions

- A) Toute proposition est d'abord présentée par un délégué et appuyée par un deuxième. La proposition est ensuite étudiée par l'assemblée qui, après le débat, exprime son avis au moyen d'un vote.
- B) Lorsqu'un délégué désire faire une proposition, il se lève, demande la parole au président et fait sa proposition. Si la proposition est dans l'ordre et appuyée, le président la propose à l'assemblée pour étude.
- C) Une fois déclarée dans l'ordre par le président et lue à l'assemblée, la proposition est la propriété de celle-ci, et le proposeur ne peut la retirer sans le consentement de cette assemblée.

Article 3 - Le débat

- A) Le débat s'engage à la suite du proposeur qui, de droit, peut prendre la parole le premier.
Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parler le dernier sur sa proposition.
- B) Le temps maximum alloué à chaque participant au débat est de cinq (5) minutes. Lorsque tous ceux qui voulaient participer au débat l'ont fait, un délégué qui a déjà pris la parole peut parler une seconde fois s'il a de nouvelles considérations à soumettre.
- C) Au cours du débat, toute proposition peut être modifiée par voie d'amendement et tout amendement doit être appuyé.
- D) Aucun amendement qui a pour effet d'annuler la proposition principale ne doit être admis pour discussion. L'amendement ne doit pas non plus être de nature à faire de la proposition principale une nouvelle proposition.
- E) On peut faire un sous-amendement pour modifier un amendement, mais un sous-amendement ne peut être amendé. Si le sous-amendement est battu et s'il n'y a pas d'autre sous-amendement proposé, on vote sur l'amendement.
- F) Si l'amendement est battu et s'il n'y a pas de nouvel amendement, on vote sur la proposition principale.
- G) Tant qu'une proposition n'est pas décidée, aucune autre n'est reçue à moins que ce ne soit pour l'amender, la différer ou la renvoyer à un comité.

Article 4 - Le vote

- A) Quand le vote est appelé par le président et accepté par la majorité de l'assemblée, toute discussion cesse et le vote se prend.
- B) Un délégué peut exiger que la question sous délibération soit mise aux voix sur proposition dûment appuyée par un autre délégué, et acceptée par la majorité de l'assemblée. Toute discussion cesse alors et le vote se prend.
- C) Le vote se prend à main levée, ou par « assis et levé », ou par vote individuel ouvert, ou par scrutin secret. Deux délégués peuvent exiger que la question sous délibération soit mise aux voix par scrutin secret. Aux élections des officiers, le vote se prend toujours au scrutin secret.
- D) Le président n'a droit de vote qu'au scrutin secret ou au cas de partage égal des voix, alors que son vote est prépondérant. Dans ce dernier cas, le président peut aussi, s'il le juge à propos, appeler un second vote et ne trancher la question que s'il y a un deuxième partage égal des voix.

Article 5 - Question de privilège

- A) Si un délégué croit que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger, ou s'il y a lieu de réprimer le désordre ou de se plaindre des conditions matérielles, du lieu de la réunion ou autres faits analogues, il est justifié de soulever une question de privilège qui a le pas sur les autres questions d'un ordre inférieur.
- B) Avec le point d'ordre, c'est la seule proposition qui permet d'interrompre un orateur. C'est au président qu'il appartient de décider, sauf appel à l'assemblée, si le privilège invoqué est réel ou non.
- C) La question de privilège n'a pas besoin d'être appuyée et n'est pas discutée.

Article 6 - Point d'ordre

- A) Le point d'ordre et la question de privilège sont les seuls moyens légitimes d'interrompre un autre délégué pendant qu'il parle, exception faite, avec le consentement de l'orateur, des questions pouvant être posées par l'entremise du président.
- B) Si un délégué croit qu'une expression imprécise a été employée, qu'un argument déplacé a été introduit ou qu'une règle de procédure a été violée, il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur.
- C) Le point d'ordre doit être spécifié clairement et d'une manière précise. Le président décide sans débat.

Le Centre d'emploi agricole

NOTRE EXPERTISE :
VOS RESSOURCES HUMAINES



L'ÉQUIPE



Pascale Blouin
Conseillère



Mélanie Bolduc
Technicienne



Jean-Philippe Carrier
Conseiller



Mélissa Mercier
Secrétaire



Alexandra Rainville
Technicienne



Sandy Roy
Chef d'équipe et
répondante en
formation



Marie-Soleil Tardif
Conseillère



Sabrina Vachon
Conseillère

Communiquez avec nous !

☎ 418 228-5588

🌐 chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

✉ ceachaudiereappalaches@ca.upa.qc.ca

📘 CEACHaudiereAppalaches



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**
*Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches*

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION

Main-d'œuvre locale

- Planification des besoins
- Élaboration et publication d'offres d'emploi
- Recrutement et sélection des candidatures
- Soutien aux entrevues de sélection
- Soutien à l'intégration des nouveaux employés

Main-d'œuvre étrangère

- Planification des besoins
- Préparation des demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET)
- Services-conseils en immigration

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

Mutuelle de prévention

- Services-conseils en SST
- Aide à l'élaboration de programmes et de plans de prévention
- Soutien en gestion des réclamations à la suite d'un accident
- Accompagnement lors d'une visite de conformité de la CNESST

Programme de prévention

- Prévention agricole +

Service d'information et d'accompagnement **SUBVENTIONNÉ !**

- Soutien personnalisé
- Développement d'outils de prévention

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) **GRATUIT !**

- Ouvrier en production laitière
- Ouvrier en production porcine
- Ouvrier serricole
- Ouvrier avicole
- Opérateur de machinerie agricole
- Et autres productions possibles

Programme de francisation **GRATUIT !**

- AgriFrancisation

Programme d'intégration et de formation en emploi **GRATUIT !**

- FermEmploi
- AgriEmploi

Formation continue **SUBVENTIONNÉE !**

- Collectifs régionaux en formation agricole - Portail U+
- Espace numérique d'apprentissage CIBLE

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

Services-conseils **SUBVENTIONNÉS !**

- Diagnostic des besoins en GRH et plan d'intervention
- Création d'outils personnalisés (manuel d'employés, grilles salariales, etc.)
- Information sur les lois et les normes du travail

Programme d'accompagnement et de coaching RH **SUBVENTIONNÉ !**

- AgriRH



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Centre d'emploi agricole
Chaudière-Appalaches

ENSEMBLE
POUR
ET FAIRE
NOURRIR
LE QUÉBEC
GRANDIR

Partenaire
de vos succès
en ressources
humaines



Chaudière-Appalaches Inc.

Société de comptables professionnels agréés

PARTOUT EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

UNE ÉQUIPE COMPOSÉE
DE **COMPTABLES**
ET DE **FISCALISTES**

- **Planification fiscale**
- **Déclarations de revenus**
- **Comptabilité**
- **Agri-stabilité**
- **Transferts de ferme et de boisé**
- **Et plus encore !**



Sainte-Marie

1135, boul. Vachon Nord
G6E 1M9

ÉDIFICE DE L'UPA

Saint-Georges

2550, 127^e Rue
G5Y 5L1